

# La référente **HANDICAP** de la Direction de la Formation Tout au Long de La Vie **VOUS ACCOMPAGNE !**

Lors de l'inscription, les étudiants en situation de handicap sont priés de se faire connaître **immédiatement** auprès du ou de la gestionnaire de formation afin que les dispositions nécessaires puissent être prises dès le début de la formation.

## LES TYPES DE HANDICAPS

### LE HANDICAP AUDITIF

Il existe 4 catégories de déficience auditive :  
la déficience auditive légère, moyenne, sévère et profonde.



### LE HANDICAP COGNITIF

Il s'agit de la conséquence de dysfonctionnements des fonctions cognitives, troubles de l'attention, de la mémoire, du langage, des identifications perceptives (gnosies) et des gestes (praxies).



### LE HANDICAP MOTEUR

Il recouvre l'ensemble des troubles pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité.



### LE HANDICAP PSYCHIQUE

Il est la conséquence d'une maladie mentale, de troubles psychiatriques, d'une perturbation de l'équilibre psychologique, il n'affecte pas directement les capacités intellectuelles mais leur mise en œuvre.



### LE HANDICAP VISUEL

La déficience visuelle est une diminution, une altération ou une suppression de la capacité de voir des images, des couleurs.



## AMENAGEMENT

### DURANT LE CURSUS

Assistance d'un secrétaire pour les cours, agrandissement des prises de notes des cours, prêt ponctuel d'un ordinateur portable, carte prioritaire de restauration, carte d'accès aux parkings réservés, aménagement d'horaire et autorisation d'absence.

### DURANT LES EXAMENS

L'attestation d'aménagement délivrée par le médecin de l'Université doit être transmise **immédiatement** au gestionnaire pédagogique du stagiaire. (Aménagements : majoration du temps de composition, secrétariat d'examen, salle à part, prêt ponctuel d'un ordinateur portable).

## VOS CONTACTS

• **Emmanuelle GABOU - Référente handicap (nord et sud) - DFTLV**

• Mail : [dftlv-handicap@univ-reunion.fr](mailto:dftlv-handicap@univ-reunion.fr)

• tel : 0262 48 33 70

• Horaires et lieu d'accueil sur rendez-vous :

• Mardi de 8h00 à 12h00

• Mercredi de 8h00 à 12h et de 13h00 à 17h00

• Jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h

• Campus du Tampon

• 120 avenue Raymond Barre

• Bâtiment S

• 97430 Le Tampon

• **Mission handicap des étudiants :**

• [handicap.etudiants@univ-reunion.fr](mailto:handicap.etudiants@univ-reunion.fr)

• **Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) :**

• Téléphone : 0262 93 84 00 (nord) / 0262 57 95 62 (sud)

• Mail : [medecine.preventive-nord@univ-reunion.fr](mailto:medecine.preventive-nord@univ-reunion.fr) (nord),

• / [medecine.preventive-sud@univ-reunion.fr](mailto:medecine.preventive-sud@univ-reunion.fr) (sud)